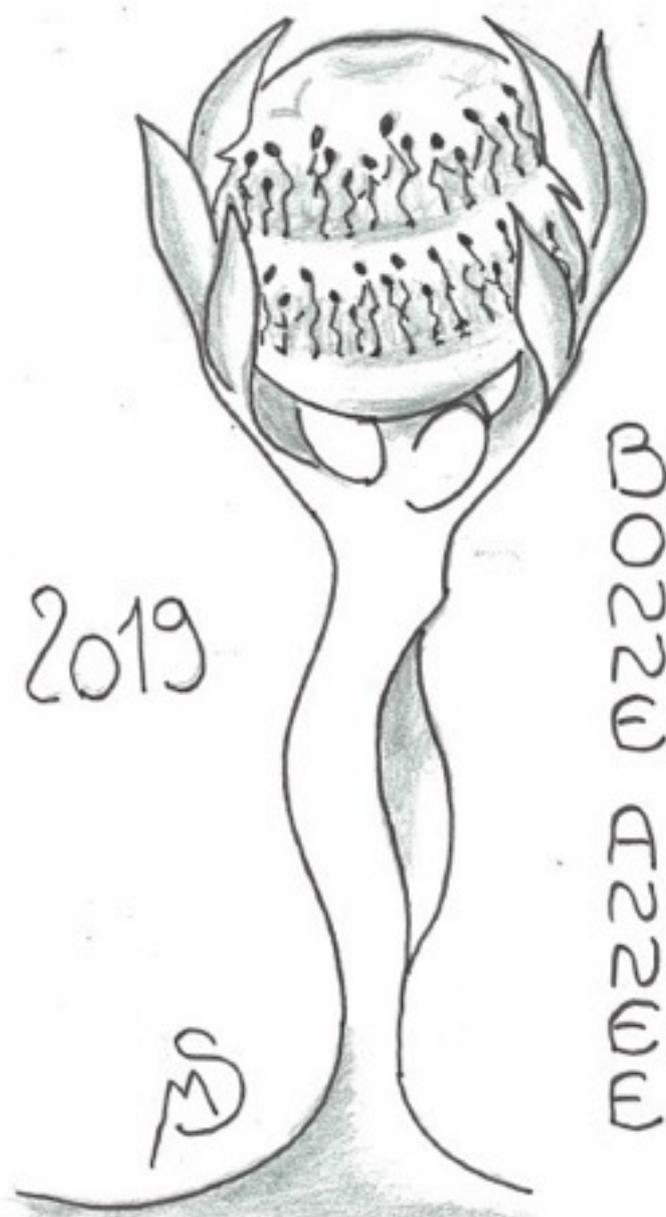




Bilan 2018 de l'Association Mémoire Traumatique et Victimologie



À vous toutes et tous

Tous nos meilleurs vœux
pour cette nouvelle année !

Un grand merci à nos 350 adhérents pour leur confiance et leur engagement à nos côtés, à toutes les associations et institutions qui soutiennent nos activités et avec lesquelles nous combattons sans relâche, et toutes les personnes qui par leur participation à nos actions, leurs témoignages et leurs dons nous permettent d'avoir de plus en plus d'impact pour faire entendre notre plaidoyer pour que les droits à la protection, à la justice et aux soins des victimes de violences soient respectés.

Que cette nouvelle année fasse progresser les droits des victimes et la lutte contre les violences et les inégalités, qu'elle soit plus juste, plus solidaire, plus protectrice pour les enfants et pour toutes les personnes vulnérables et discriminées, qu'elle apporte réconfort et tendresse à toutes celles et ceux qui sont dans la douleur et la peine.

Que cette nouvelle année nous donne la force de combattre sans relâche toutes les injustices, le déni, la loi du silence et l'impunité, et de remporter de nombreuses victoires

Unissons-nous pour un monde plus juste et solidaire.

Luttons pour que tous les enfants et toutes les personnes les plus vulnérables soient protégés, pour que toutes les victimes de violences soient entendues, reconnues, soutenues, protégées, entourées, soignées, et pour que justice leur soit rendue.

Prenons soin de notre planète et de tous les êtres vivants et sensibles qui la peuplent.

Avec toutes nos amitiés et nos hommages à toutes les victimes, à toutes celles et ceux qui luttent à leurs côtés, et nos pensées émues pour celles et ceux qui ne sont plus là, nous continuerons leurs combats.

Avec le bureau,

Dre Muriel Salmona
présidente de l'association [Mémoire Traumatique et Victimologie](#)

Moments phares de l'année 2018

Déclarée grande cause nationale 2018 la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et plus particulièrement la lutte contre les violences sexuelles a été sur le devant de la scène tout au long de l'année 2018 :

- avec #MeToo, #Balancetonporc et les vagues successives du formidable mouvement planétaire de libération de la parole, de solidarité et de reconnaissance des femmes victimes de violences sexuelles qui, depuis [l'affaire Weinstein](#), se sont propagées sur toute la planète avec les hashtags #MeToo, #Balancetonporc, puis avec #Timesup et #Whyidntreport, #ThisIsNotConsent nous avons assisté à un tournant historique dans la prise de conscience de l'ampleur et de la gravité des violences sexuelles. Mais, si les associations françaises féministes et de lutte contre les violences sexuelles et les violences faites aux femmes et aux filles ont été très engagées et très actives, avec de nombreuses actions, manifestes, tribunes, pétitions, manifestations, la création d'une nouvelle association avec laquelle nos sommes partenaire #MoiAussiAmnesie, avec la déferlante #NousToutes, si beaucoup de victimes ont participé aux campagnes sur les réseaux sociaux, si elles ont été remarquablement solidaires et ont eu le courage de dénoncer les violences sexuelles qu'elles avaient subies, la France s'est malheureusement distinguée par une forte réaction présentant #MeToo comme une campagne de délation avec la tribune d'actrices, d'écrivaines et de journalistes « pour la liberté d'importuner » ; et aucune des personnalités dénoncées par des victimes n'a été réellement inquiétée, ni encore moins condamnée, la tolérance et l'impunité vis-à-vis des violences sexuelles quand les agresseurs sont connus restent de mise, la route reste longue...
- avec le vote de la proposition de loi sur les violences sexuelles et sexistes, et plus particulièrement sur le volet qui a suscité beaucoup d'espoir, rapidement déçus par une marche arrière gouvernementale avec l'abandon de la mise en place pour les mineur.es d'un seuil d'âge légal du consentement de 15 ans en dessous duquel tout acte sexuel commis par un adulte est une agression ou un viol si il y a une pénétration, et l'abandon de la reconnaissance de l'amnésie traumatique comme un obstacle insurmontable pour dénoncer. Le texte de [loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes](#) a été voté le 3 août 2018. Il a été débarrassé du calamiteux délit d'atteinte sexuelle par pénétration de l'article 2 de la proposition de loi initiale, votée par l'Assemblée nationale en première lecture, grâce à une montée au créneau des associations et de nombreuses personnalité, et ce texte apporté des avancées significatives que nous demandions :

- rallongement du délai de prescription de 20 à 30 ans après la majorité pour les crimes sexuels sur mineur.es,
 - définition du viol améliorée avec l'ajout « sur la personne de l'auteur » pour prendre en considération les victimes à qui un agresseur impose de le pénétrer,
 - la qualification de viols incestueux et d'agressions sexuelles incestueuses a été étendue à toutes les victimes et non aux seules victimes mineures:
 - définition du harcèlement sexuel complétée pour prendre en considération les attaques en meutes par plusieurs personnes
 - des circonstances aggravantes importantes ont été ajoutées comme lorsqu'une substance a été administrée à la victime, à son insu, afin d'altérer son discernement ou le contrôle de ses actes, la vulnérabilité ou dépendance résultant de la précarité de sa situation économique ou sociale est apparente ou connue de l'auteur, Lorsqu'un mineur était présent au moment des faits et y a assisté
 - un nouveau délit d'outrage sexiste,
- Cependant nous n'avons pas obtenu l'imprescriptibilité des crimes sexuels ni une prise en compte de l'amnésie traumatique comme obstacle insurmontable qui interrompt la prescription, ni un seuil d'âge du consentement pour les mineurs, mesure phare que nous attendions toutes et tous pour mieux pénaliser les violences sexuelles sur mineur.es. Cette absence de seuil d'âge en dessous duquel tout acte sexuel commis sur un.e mineur.e est une agression sexuelle ou un crime est une faille majeure est liée au fait que le viol soit défini par le code pénal de la même façon pour les adultes que pour les enfants quel que soit leur âge (de 0 à 18 ans) : à savoir une pénétration sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. I
 - Au total malgré des avancées certaines, la loi d'août 2018, comme nous l'avons dénoncé (cf [Le fiasco d'une loi censée protéger les victimes mineures de violences sexuelles](#)) ne protège pas plus les victimes de violences sexuelles mineures contrairement à ce que soutient le gouvernement et plus particulièrement la ministre Marlène Schiappa et son secrétariat d'État. Pendant l'été le cabinet de Marlène Schiappa nous a même accusé de diffuser des fake-news avec une vidéo reprenant une infographie (pourtant parfaitement juste) de notre enquête sur les seuils d'âge du consentement des mineur.es en Europe, cette vidéo a fini par être retirée, pour en savoir plus, nous vous conseillons de lire notre tribune parue dans le JDD : « [Loi Schiappa, la protection de l'enfance en berne](#) ». Depuis, les procédures judiciaires iniques se multiplient, avec toujours autant de classement sans suite (plus de 70% pour les plaintes pour viols), de déqualifications (plus de la moitié des viols instruits), de

verdicts nous laissant sous le choc, sans voix... (infostat justice 2018).
Absence de protection qui touche la très grande majorité des victimes font que le viol reste un crime impuni et que les victimes restent abandonnées sans protection ni justice :

- L'[absence d'âge seuil de consentement](#),
 - l'absence d'abrogation de la loi Perben II qui autorise les déqualifications,
 - l'absence d'obligation de s'assurer d'un consentement libre, volontaire et éclairé en tenant compte du contexte,
 - l'absence de reconnaissance de l'[amnésie traumatique](#) et des autres troubles traumatiques comme un obstacle majeur suspendant la prescription,
 - l'absence de l'interruption de la prescription des viols lorsque d'autres viols ont été commis par le même auteur contre d'autres mineur·e·s, amendement pourtant proposé par le gouvernement lui-même. Cette mesure aurait réparé une grande injustice de la prescription quand il y a plusieurs victimes du même auteur ayant subi les mêmes crimes, les unes pour lesquelles les faits sont prescrits, d'autres pour lesquelles les faits ne sont pas prescrits, et aurait permis que les plaintes de celles pour qui les faits étaient prescrits puissent être instruites.
 - l'absence d'[imprescriptibilité pour ces crimes](#),
 - l'absence de volonté politique, de réformes et de budgets à hauteur de l'urgence de ce problème majeur de droits humains et sociaux, et de santé publique aux conséquences désastreuses (cf Hillis et OMS 2016),
- Et plus désespérant encore, nous avons appris en septembre 2018, par le bulletin infostat justice du ministère de la Justice, l'information sidérante que les condamnations pour viols avaient diminué de 40% depuis 10 ans alors que le nombre de viols avait dans le même temps augmenté de 40%, sans que cela ne crée un raz-de-marée d'indignation, dans la plus grande indifférence du gouvernement et de toutes les instances politiques (infostat justice, septembre 2018)..
 - une forte mobilisation féministe [#NousToutes](#) qui a culminé avec par de grandes manifestations le 24 novembre pour [la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles](#)
 - L'année 2018 a été particulièrement riche en ouvrages, films, documentaires remarquables qui ont été très marquants, j'en cite quelques uns :
 - *La petite fille sur la banquise* d'Adélaïde Bon chez Grasset, à lire absolument, cf mon [article](#).

- *Pour en finir avec la culture du viol* de Noémie Renard à lire ++ livre de référence (antisexisme.fr)
- le film *Les chatouilles* d'Andréa Bescond à voir absolument
- et de nombreux documentaires sur les violences sexuelles, les violences conjugales, l'inceste...

Du côté de l'association année 2018 a été très riche en actions :

L'association a mené tout au long de l'année 2018 sa 5^{ème} campagne centrée sur la lutte contre l'impunité contre les crimes sexuels et pour l'imprescriptibilité des crimes sexuels (avec [un Manifeste pour l'imprescriptibilité des crimes sexuels](#), avec une pétition co-signée par 29 associations et qui a recueilli plus de 66 000 signatures) qui ont été présentés au secrétariat d'état à l'Égalité entre les femmes et les hommes fin octobre 2017, puis à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au ministère de la Justice de la Justice, au cabinet du gouvernement, au CNCDH, INHES, GREVIO et qui ont fait l'objet d'une pétition qui a recueilli plus de 66 000 signatures, d'articles, tribunes, interviews,

- et [une enquête réalisée par IPSOS à notre demande pour interroger les français.es sur l'âge du consentement des mineurs à des actes sexuels avec des majeurs](#) qui a montré que 81% étaient favorables à l'instauration d'un âge minimum dessous duquel un enfant ne peut pas être considéré comme consentant à un acte de pénétration sexuelle par un adulte qui est automatiquement un viol et une majorité des Français.e.s est favorable à ce que le seuil d'âge minimum soit fixé entre 15 ans et 18 ans. Et qu'en cas d'inceste, de handicap de la victime, de relation d'autorité sur la victime, la quasi-totalité des Français.e.s est favorable à ce que les actes de pénétrations sexuelles par un adulte sur un mineur de moins de 18 ans soient automatiquement considérés comme des viols : 92% y sont favorables en cas d'inceste, 91% en cas de handicap du mineur, 90% y sont favorables lorsque l'adulte a autorité sur la victime. Enfin, la très grande majorité des Français.e.s, 70% est favorable à ce que les viols et les tentatives de viols sur mineurs soient imprescriptibles :
- L'association a participé et est intervenue à [la création de la première chaire internationale contre les violences sexuelles faites aux femmes en situation de conflit](#) à Liège en Belgique, ou chaire Mukwege, à laquelle notre association a participé, suivi de près par l'attribution du prix nobel de la paix au Dr Denis Mukwege et à Nadia Murad (militante Yézidie victime de DAECH)
- Elle a initié et participé avec la DGOS à l'élaboration du cahier des charges d'unités pluridisciplinaires du psychotraumatismes, ce qui a

abouti avec l'aval du gouvernement au choix de [10 unités de prise en charge globale du psychotraumatisme](#) réparties sur la France métropolitaine et d'outremer qui ouvriront en 2019 avec une prise en charge sans frais pour les victimes et la création d'un centre national de ressources et de résilience sur le psychotraumatisme CN2R à Lille, pour en savoir plus cliquez [ICI](#) et elle a participé à un groupe de travail pour élaborer un cahier des charges pour former les professionnels du secteur public aux psychotraumatismes

- Elle a participé avec le ministère de l'Intérieur à la formation des professionnels de la police [d'une plateforme nationale internet de signalement des violences sexistes et sexuelles](#), lancée en novembre et depuis ouverte 24h/24 par tchat, pour en savoir plus cliquez [ICI](#) <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>
- Elle a participé à 8 journées de formations à l'ENM Paris, Bordeaux et à Valenciennes en formation initiale et continue, et à 3 journées de formations à la ENPJJ Paris et PJJ d'Albi
- Elle a participé à plusieurs formations à l'EHESP à Rennes et des professionnels de l'Education Nationale sur les académies de la région Hauts de France, et à un Groupe de travail organisé par la DSDEN avec le Conseil Général, les magistrats, les UMJ, la CRIP, la police nationale et la gendarmerie et avec la Dre Muriel Salmona, Présidente de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie pour la mise en place dans le cadre de la prévention, du dépistage et de la protection des enfants victimes de violences de modules de formation pour tous les professionnels de l'EN de fiches et de parcours de prise en charge, les formations et ce groupe de travail vont continuer tout au long de l'année 2019
- Elle a participé à la formation de plus de 3000 professionnels de la Santé avec les formations de médecins référents et de formateurs à la MIPROF au ministère de la Santé, avec des journées de formations sur les conséquences psychotraumatiques des violences auprès des internes en psychiatrie, en pédiatrie et en médecine générale d'Ile de France à l'hôpital St Anne, auprès des professionnels de la santé des hôpitaux de Créteil (pédiatrie et pédopsychiatrie), de Pontoise (gynécologie obstétrique et péri-natalité), de Niort (les équipes soignantes du pôle « Femme-Mère-Enfant sur les violences faites aux femmes et aux enfants), du CHU de Bruxelles (colloque international "Convergences PP" en douleurs pelvi-périnéales liées aux violences), de Genève (journée de formation des professionnels de la santé sur les violences sexuelles), de Bordeaux (colloque sur le psychotraumatisme) du réseau de péri-natalité de Paris, du collège des infirmières à la

faculté de Lille, les infirmières et médecins scolaires de l'Education Nationale, aux professionnels de la santé mentale des enfants avec un colloque organisé sur les violences sexuelles par la Maison des Adolescents de Vesoul et par un colloque organisé par la déléguée aux droits des enfants et une association d'enfants placés ADAPE à Dijon, et les professionnels de la santé inscrits aux DU et aux autres conférences et colloques des préfectures et des DDDFE comme le colloque Victimo de Psy & Crimino- Crimino & Psy à Paris et le colloque inversé à Rennes « Ça s'appelle violences conjugales ».

- Elle a participé au plaidoyer pour obtenir un ministère des droits des femmes et un ministère dédié à l'enfance, pour une meilleure protection des enfants victimes de violences et de négligences (cf notre [Manifeste contre les violences faites aux enfants](#) co signée par 24 associations et signé par personnes) pour une meilleure reconnaissance de l'amnésie traumatique avec l'association #MoiAussiAmnésie qui a été créée en 2018 et sa présidente Mie Kohiyama, pour une meilleure reconnaissance des violences sexuelles que subissent les personnes handicapées et vulnérables, handicap physique, mental, troubles autistiques, avec notre combat commun avec l'association très impliquée AFFA et sa présidente Marie Rabatel (un colloque organisé par l'AFFA à l'AN est prévu en mars 2019 auquel l'association participe), les personnes SDF, et toutes les autres personnes en situation de discrimination, pour lutter contre les mariages d'enfants avec l'UNICEF et sa campagne #GoGirls à laquelle nous avons participé, et pour soutenir (comme elle le demande avec de nombreuses autres associations depuis plusieurs années) [le vote d'une proposition de loi contre les violences éducatives ordinaires](#) qui a été adoptée en 1ère lecture par l'Assemblée Nationale le 29 novembre 2018 (nous serons peut-être le 55ème pays à mettre en placette législative) pour en savoir plus [ICI](#)
- L'association a continué son importante activité de formations avec 86 interventions en 2018, avec de nombreuses formations en France, en Belgique et en Suisse auprès de nombreux professionnels dans le cadre de la MIPROF (référents et formateurs.trices du secteur médical, paramédical, social, forces de l'ordre, justice), des Préfectures et délégations des droits des femmes, des départements et des villes et communes, des observatoires départementaux des violences faites aux femmes, des CNIDFF, de l'ENM, de la PJJ, de l'ASE, de la Police Nationale, de l'EN, de l'EHESP, de Centres Hospitaliers, de Réseaux de soins, MDA, de DU universités et facultés de médecine, d'associations, de l'UNICEF, et aux étudiants de Sciences Po et de l'université de Liège et de Genève, université populaire d'Arcueil.

- L'association a eu une intense activité de publications d'articles de revues scientifiques et universitaires ou d'ouvrages collectifs, d'articles de blog, de chroniques, de tribunes, de réimpression de plaquettes et brochures ... Et la présidente de l'association la Dre Muriel Salmona a publié en mars une deuxième édition réactualisée de son ouvrage « [Le livre noir des violences sexuelles](#) » chez Dunod. En 2019, deux nouveaux livres seront publiés, un *Que sais-je* chez PUF, et un ouvrage chez Dunod.
- L'association a continué son plaidoyer pour une meilleure protection et prise en charge des victimes de violences : violences faites aux enfants, violences faites aux personnes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, personnes sans toit, migrant.e.s) violences faites aux femmes, violences sexuelles, violences faites au travail, violences racistes et basées sur des discriminations, et violences d'attentats, de tortures, de guerre et de crimes contre l'humanité,...
- Et toujours au cœur de notre combat et de nos actions notre plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de l'impact des violences sur la santé physique et mentale des victimes à court, moyen et long termes, ainsi que des mécanismes psychotraumatiques (sidération, dissociation, mémoire traumatique, conduite d'évitement et dissociantes), dont on sait que la méconnaissance nuit gravement aux victimes et représente une perte de chance pour elles : avec l'élaboration de nombreux outils en concertation avec la MIPROF, l'ENM, l'AN, dont des vidéos d'interventions, d'interviews, particulièrement [les clips d'expert.es de la MIPROF](#) auxquels j'ai participé sur les mécanismes psychotraumatiques pour le voir cliquez [ICI](#).
- L'association a noué de nombreux partenariats avec des associations, ONG, institutions et des professionnels engagés dans la lutte contre les violences et la protection, l'aide et la prise en charge des victimes (en France bien sûr mais également au Canada, au Japon, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en RDV,...). L'association soutient les actions et plaidoyers de nombreuses associations comme le centre Primo Levi, l'UNICEF, l'Observatoire des violences faites aux femmes du 93, le collectif féministe contre le cyberharcèlement, l'AFFA, MoiAussiAmnésie, Le poids des mots, le regard du miroir, Le monde à travers un regard, l'AIVI, Innocence en danger, La parole libérée, le CFCV, Osez le Féminisme, la Fondation des Femmes, le CNDF, elle a participé à la conférence de presse du lancement de la remarquable exposition de tableaux pour les adolescents et jeunes adultes « Fais pas ton genre ! » de l'association [Resonantes](#) de Diarata N'Diaye dont plusieurs tableaux concernant les violences ont été conçus à partir des travaux de la Dre Muriel Salmona, de même le site présente plusieurs vidéos didactiques d'interviews avec la Dre Salmona <http://www.resonantes.fr/home.html>,

L'année 2018 s'est terminée sur de belles notes solidaires et d'espoir avec #NousToutes et les grandes et impressionnantes manifestations pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes où nous avons eu le plaisir de voir beaucoup de très jeunes participantes engagées et enthousiastes qui vont assurer la relève, avec l'annonce de l'ouverture en 2019 de 10 unités du psychotraumatisme, d'un centre de recherche et de résilience, ainsi que l'appel d'offre pour des kits de formations sur le psychotraumatisme pour tous les professionnels du secteur public, et d'une plateforme nationale internet de signalement des violences sexistes et sexuelles avec des policiers et des gendarmes formés (nous avons participé à l'élaboration du cahier des charges des unités du psychotraumatisme et des formations sur le psychotraumatisme, et à la formation des policiers de la plateforme)

Mais parallèlement à ce mouvement de libération, nous n'avons pu que constater l'aggravation du nombre de féminicides avec 131 femmes victimes pour l'année 2017, de la non-protection des femmes et des enfants victimes de violences intra-familiales et conjugales, l'augmentation du nombre de viols et la stagnation désespérante du nombre de plaintes qui a diminué et est passé de 10 à 9% avec toujours aussi peu de condamnations : 1% des viols condamnés en cours d'assises, les plaintes étant très majoritairement classées sans suite (73%) et, pour celles qui sont instruites, correctionnalisées (20%) ou faisant l'objet de non-lieux, de relaxes ou d'acquiescement, et nous avons appris que le nombre de condamnations pour viols avait diminué de 40% en 10 ans.

De plus, la réforme de la justice qui va être votée en 2019 fait courir des menaces importantes sur la justice avec entre autres toujours une insuffisance scandaleuse de moyen et la mise en place de tribunaux criminels sans jurés pour les crimes passibles de 15 et 20a de réclusion (dont les viols aggravés sur mineurs) et un recours au juge d'instruction plus difficile avec des délais plus longs.

Et une autre menace sur la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel (qui a aboli le délit de racolage, interdit et pénalisé par une contravention le fait d'acheter des actes sexuels, mis en place une aide et un accompagnement de sortie du système prostitutionnel) votée le 13 avril 2016 après plusieurs années de lutte, qui fait l'objet d'une QPC (Question de Priorité Constitutionnelle) par plusieurs associations dont le Strass et Médecins de Monde pour « atteinte à la liberté d'entreprendre » cette QPC a malheureusement été validée par le conseil d'État, elle va passer devant le

Conseil Constitutionnel et notre association va, avec un collectif d'associations, agir contre la QPC et défendre la loi. Nous avons par ailleurs signé une tribune de médecins dans le journal Le Monde : [Loi sur la prostitution, dépénaliser serait une catastrophe](#)

Et nos propres campagnes, actions, interventions, plaidoyer et auditions

- Nombreuses auditions au Sénat, à l'Assemblée Nationale, au CNCDH, à l'INHESJ, au cabinet du premier Ministre, au secrétariat général à l'aide aux victimes, au ministère de la Justice, au ministère de l'Armée, au secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, ;
- de nombreuses publications ont été produites (plus de 14 articles, 2 Manifestes, 4 pétitions, des fiches, brochures, vidéos, des traductions en anglais d'articles sur les impacts psychotraumatiques des attentats, et sur l'impact des violences sexuelles, l'article « Pour en finir avec le déni et la culture du viol en 12 points est en cours de traduction, et des traductions en français de 3 articles princeps publiés dans des revues internationales par Jean-Pierre Salmona (cf au chapitre détaillé sur les publications) ;
- de très nombreuses conférences, formations ont été faites (87) tout au long de l'année, qui ont permis de sensibiliser et de former énormément de professionnels (des secteurs du social, de la santé, de la justice, de la police et de la gendarmerie, de l'éducation nationale, de l'associatif, ...), formation à l'ENM en continu (7 journées de formation en 2018) et aussi en initial pour les 368 futurs magistrats qui composent la promotion 2017-2018, formation avec la MIPROF de nombreux professionnels dont des formateurs.trice.s et de tous les médecins référents violences faites aux femmes des services d'urgences hospitalières et de formateurs, formation des référentes sages-femmes et des référents chirurgien-dentistes, formation des médecins et des infirmières scolaires à l'Education Nationale, formations en faculté de médecine, en Diplômes Universitaires, à l'EHESS, en partenariat avec les préfetures, les DDFE, les CIDFF, le Conseil de l'Ordre des médecins et des sages-femmes, etc. ;
- l'association a été très présente dans les médias et les réseaux sociaux, elle a participé à trois des chroniques sur les violences envers les enfants sur France 5 (magazine de la santé, à des documentaires (TV et radio), à de nombreuses émissions et débats, et à plusieurs dossiers dans la presse. Nous avons continué à développer une intense activité de recherche, d'échanges internationaux, de partenariats et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des parlementaires pour faire progresser la

lutte contre les violences et les droits des victimes afin qu'elles soient mieux protégées, reconnues, comprises, accompagnées et soignées.

V- L'année 2018 a été marquée par de grandes avancées en ce qui concerne les formations des professionnels :

Dans le cadre des actions de formations et de sensibilisation faites par l'association en 2018 (79 par la Dre Muriel Salmona, 4 par la Dre Judith Trinquart secrétaire générale de l'association, 3 par Sokhna Fall, vice-présidente de l'association et 1 par Laure Salmona), qui ont bénéficié à plus de 10 000 professionnels,

avec 86 interventions dans toute la France (Paris, Arcueil, Bourg la Reine, Bobigny, Nanterre, Versailles, Rennes, Lille, Créteil, Pontoise, Valenciennes, Lille, Amiens, Abbeville, Vesoul, Bordeaux, Albi, Niort, Nantes, Rennes, Toulouse, Dijon, Guyancourt, Arras, Auxerre, Villetaneuse), et en Europe : 2 en Belgique (Bruxelles, Liège) et 2 en Suisse (Berne et Genève), dans le cadre de conférences, formations, colloques, 3 cours de DU (1 à Paris 5, 1 à Paris 7, et 1 à Paris 8), formation médicale continue, 6 formations à l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux et à Paris), 2 PJJ, 1 Police Nationale, formation au Collège des Sages-Femmes et au Collège de gynécologie médicale, dans les réseaux de péri-natalité, séminaires, sensibilisations, débats ayant concernés plus de 15 000 personnes (dont plus de 2500 professionnel-le-s du monde médical, et des professionnel-le-s du secteur social, éducatif, associatif, judiciaire et policier) que vous pouvez voir sur [le blog](#) et sur [le site, memoiretraumatique.org](#) (qui reçoit plus de 40 000 visites par mois et qui est beaucoup utilisé comme outil de formation par des professionnel-le-s de la santé (très nombreux retours).

il est à noter :

Formations de magistrats et de formateur.trices de magistrats à l'ENM, ENPJJ, PJJ, formations de formateur.trices de la police nationale, de formation des policiers de la plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles

La participation à 6 formations de magistrats avec l'ENM (Ecole Nationale de Magistrature), a concerné les violences sexuelles, les violences conjugales et les maltraitances faites aux enfants, 5 dans le cadre de la formation continue, et 1 avec l'ENM de Bordeaux auprès des magistrat.es formateur.trices, 2 avec la ENPJJ, 1 avec laPJJ d'Albi, 1 avec la Police

Nationale, 1 auprès des formateur.trices de policier.es et gendarmes. Ces formations seront reconduites en 2019.

Formations MIPROF

La participation à 8 interventions dans le cadre des formations de formateurs-trices (sages-femmes, médecins urgentistes, chirurgiens dentistes, professionnels du secteur social), organisées par la MIPROF, le ministère de la Santé, différentes écoles professionnelles, les Conseil de l'Ordre des sages-femmes et des dentistes, l'ENM, l'INSET, le CNFPT et l'UNAFORIS a concerné les violences faites aux femmes (l'association a participé cette année aux deuxième et quatrième journée de formation des médecins référents des services d'urgence hospitalières).

Formations professionnels de la santé, Facultés de médecine CHU Réseaux de Péri-natalité, médecine scolaire

les formations de médecins référents et de formateur.trices à la MIPROF au ministère de la Santé, avec des journées de formations sur les conséquences psychotraumatiques des violences auprès des internes en psychiatrie, en pédiatrie et en médecin générale d'Ile de France à l'hôpital St Anne, auprès des professionnels de la santé des hôpitaux de Créteil (pédiatrie et pédopsychiatrie), de Pontoise (gynécologie obstétrique et péri-natalité), de Niort (les équipes soignantes du pôle « Femme-Mère-Enfant sur les violences faites aux femmes et aux enfants), du CASPERTT à Bordeaux, .du CHU de Bruxelles (colloque international "Convergences PP" en douleurs pelvi périnéales liées aux violences), de Genève (journée de formation des professionnels de la santé sur les violences sexuelles), de Bordeaux (colloque sur le psychotraumatisme) du réseau de péri-natalité de Paris, du collège des infirmier.ères à la faculté de Lille, les infirmières et médecins scolaires de l'Education Nationale, aux professionnels de la santé mentale des enfants avec un colloque organisé sur les violences sexuelles par la Maison des Adolescents de Vesoul et par un colloque organisé par la déléguée aux droits des enfants et une association d'enfants placés ADAPE à Dijon, et les professionnels de la santé inscrits aux DU et aux autres conférences et colloques

Formations DU (Diplôme universitaire) et séminaires

Troisième session du DU de Paris 8 sur les violences faites aux femmes pour lequel la Dre Muriel Salmona a dispensé une journée de formation ; l'association participe à deux autres DU à Paris 7 (Violences faites aux femmes : violences conjugales), et un nouveau DIU sur la prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance. Paris V et Grenoble, et l'université de Genève, et de Liège.

Formations Éducation Nationale et EHESP à Rennes

La participation à 8 formations destinées aux infirmières scolaires et aux médecins scolaires d'Île-de-France,
2 à l'ESENER (école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) du Futuroscope pour tous les médecins conseils,
2 Journée du rectorat d'Amiens auprès des médecins, des infirmières, des assistantes sociales, des psychologues scolaires, des chefs d'établissement et des CPE de l'académie de la Somme ainsi que des professionnels de la santé et des services d'urgences
Avec la participation à 2 sessions à Rennes inter écoles du service public sur le thème de l'enfance maltraitée.

Formations DRDFE et CIDFF

Nous avons réalisé en 2017 avec la DRDFE et les CIDFF de plusieurs régions 10 journées de formation des professionnels des secteurs du social, de la santé, du monde associatif, de la justice, des représentants de l'ordre dans chacune des 8 préfectures de la région, sur les conséquences psychotraumatiques des violences faites aux femmes et aux filles.

Formations aux délégations du Mouvement du Nid et Amicale du Nid

Nous avons réalisé en 2018 2 journées de formation et participé à un colloque : Formation "Travail Social et Prostitution" à destination de travailleurs sociaux, de 14h00 à 17h00 le vendredi 16 février, à Arras, pour le Mouvement du Nid, Délégation des Hauts de France.
Soirée-Conférence "Prostitution, conséquences physiques et psychologiques", vendredi 07 décembre à partir de 18h30, pour le Mouvement du Nid, Délégation Loire-Atlantique

Un colloque inversé à Rennes

Et bien d'autres interventions et formations

À saluer l'initiative du Conseil Départemental des Yvelines qui a organisé une journée de formation des assistant.e.s familiaux.les sur la prise en charge des psychotraumatismes pour sensibiliser les professionnels de l'enfance au repérage des troubles et à leur prise en charge quotidienne, et

qui va en organiser d'autres en 2019. De même l'ASE de Paris organise en 2019 une journée de formation des équipes de placement familiaux.

Et des conférences et des formations dans le cadre de l'université populaire d'Arcueil, de la fête de l'humanité, de la délégation aux droits des enfants, de partenariat avec de nombreuses associations et ONG amies comme l'UNICEF, le centre Primo Levi, Résonantes, l'[AFFA](#) (l'Association Francophone des Femmes Autistes), [MoiAussiAmnésie](#), [LE POIDS DES MAUX](#).

Et bien d'autres interventions et formations dans toute la France et en Belgique, sur les violences faites aux femmes et aux filles, les maltraitances faites aux enfants, les violences sexuelles, le mariage forcé, la prostitution, les attentats, les violences de guerre et les tortures que vous pouvez toutes retrouver sur le site de l'association : et sur le blog : <http://stopauxviolences.blogspot.fr>

Actions, interventions, campagnes et publications de l'association en 2018

En plus des 86 interventions de l'associations que nous avons détaillées plus haut

I - COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL et AUDITIONS : avec la participation à de nombreuses commissions, groupes de travail et auditions : à l'Assemblée Nationale au Sénat, au Haut conseil à l'égalité femmes/hommes,, de l'Education Nationale, au secrétariat d'État à l'aide aux victimes, au groupe de travail sur la formation des professionnels de santé à la MIPROF, au CNCDH, et aux commissions départementales de Paris et des Hauts de Seine d'action contre les violences faites aux femmes.. et également en Belgique à la Chambre des Parlements à Bruxelles. sur les centres de soins pour les victimes de violences sexuelles. Et auditions en tant qu'expert dans le cadre de procès en cour d'assises.

II - INTERVIEWS ET VIDÉOS : avec de nombreuses interviews et participations à des débats à la radio que vous pouvez voir ou écouter sur [le blog](#) : RFI, France-Info, France-Inter, France-Culture, Radio-Libertaire, RTL,

Europe 1, RMC, radio classique, lors d'émissions TV et de diffusion de documentaires sur France 2, LCP Assemblée Nationale et Sénat, France 5 (Magazine de la santé et Les Maternelles), les journaux télévisés de TF1, LCI, BFMTV, CNEWS, France 2, France 24 ; dans la presse : Libération, Le Monde, L'Humanité, JDD, L'Express, Le Parisien, 20 minutes, La croix, Ouest-France, Le Figaro, Elle, Le Nouvel Obs., Causette, Grazia, Santé Magazine, Huffington post, Slate, BuzzFeed, Psychologies Magazine, 50/50 magazine, Les nouvelles news, Infirmière Magazine, PEPS...

IV - ARTICLES ET COMMUNIQUÉS : avec plusieurs communiqués et articles diffusés sur Internet (site memoiretraumatique.org, site stopaudeni.com, blog stopauxviolences.blogstop.com, blog médiapart, pages FB et twitter :

- 10 unités de prise en charge globale et pluridisciplinaire du psychotraumatisme ainsi qu'un Centre national de ressource et de résilience vont ouvrir en 2019
- 55 pays dans le monde ont déjà aboli les châtiments corporels y compris dans la famille. La France va-t-elle être le 55ème pays à le faire ?
- État des lieux des mineurs victimes de violences sexuelles
- #WhyIDidntReport - Pourquoi la très grande majorité des victimes de viols ne portent toujours pas plainte ?
- Pourquoi tant de cruauté vis-à-vis des victimes de viols ? Pourquoi tant d'injustice ? Levons-nous ! STOP à l'impunité des crimes sexuels.
- LUTTER CONTRE LES VIOLENCES protéger les victimes et leur offrir des soins adaptés article publié dans la revue Gestion Hospitalière Numéro 579 - octobre 2018 Dossier Violences
- VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, PAS DE PROTECTION, PAS DE SOINS, PAS DE JUSTICE, PAS D'ÉTAT DE DROIT, PAS DE PAIX article sur la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- Ma bouche avait 6 ans-témoignage de Julie
- Le fiasco d'une loi censée renforcer la protection des mineurs contre les violences sexuelles
- Tribune parue dans le JDD co-signée par plus de 100 signataires le 19 août 2018« Loi Schiappa, la protection de l'enfance en berne »

- [Angélique, Alicia... notre justice donne un permis de violer les enfants](#)
- [La petite fille sur la banquise d'Adélaïde Bon](#)
- [L'emprise ou la dissociation traumatique à l'œuvre.](#) dans la revue Soins et Psychiatrie Vol 39 - N° 315 P. 20-24 - mars 2018
- [Trois chroniques de Muriel Salmona sur France 5, Le magazine de la santé :](#)
 - [Lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes : quelle est la situation en France ?](#)
 - [Les violences conjugales faites aux femmes : quand la violence s'exerce au sein du couple](#)
 - [L'impact des violences sexuelles et conjugales sur la grossesse](#)
- [Sur l'âge légal du consentement – protéger les enfants des violences sexuelles est un impératif](#)
- [AMNÉSIE TRAUMATIQUE](#) Salmona M. L'amnésie traumatique : un mécanisme dissociatif pour survivre, Dunod, 2018 ; in Victimologie, évaluation, traitement, résilience, sous la direction de Roland Coutanceau et Claire Damiani, Dunod, 2018: pp 71-85
- [VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME ET PSYCHOTRAUMATISMES](#)
- [Le mouvement #MeToo en France : face au déni et à la culture du viol, remettons le monde à l'endroit](#)

Traduction en anglais d'articles de Muriel Salmona

- [Children victims of sexual abuse - ENM 2016, Cour de cassation — texte français](#)

d'autres articles sont en cours de traduction, nous remercions les traductrices bénévoles qui nous offrent leurs précieuses compétences.

Traduction en français par Jean-Pierre Salmona d'articles princeps de la littérature internationale :

- [2016-S. Hillis Pediatrics Volume 1 37, numéro 3, Prévalence mondiale de la violence contre les enfants - texte français](#)

V - PLAIDOYERS, ENQUÊTE, CAMPAGNES, MANIFESTES ET PÉTITIONS : avec des campagnes et des manifestes soutenus par des pétitions que vous avez signé très nombreux, ce dont nous vous remercions, et que pouvez toujours signer. Voici celles que nous avons initiées :

Tout au long de cette année, la lutte contre les violences sexuelles, labellisée grande cause nationale par le gouvernement, a été au cœur de nos plaidoyers : après avoir fait de nombreuses propositions pour lutter contre l'impunité des violences sexuelles et pour mieux protéger et prendre en charge les victimes, particulièrement les enfants, nous avons dû, avec beaucoup d'autres associations et des professionnels et des personnalités nous battre contre plusieurs articles de loi proposés par le gouvernement dans le cadre de la proposition de loi contre les violences sexistes et sexuelles, et pour obtenir un seuil d'âge en dessous duquel un mineur ne peut en aucun cas consentir à des actes sexuels, ainsi qu'une reconnaissance de l'amnésie traumatique comme un obstacle insurmontable pour porter plainte, et l'imprescriptibilité des crimes sexuels, pour cela :

- nous avons co-signé de nombreuses **pétitions**, [appels](#) et tribunes en plus des nôtres (cf plus bas) pour l'imprescriptibilité, et contre l'impunité et les violences faites aux enfants, telles les pétitions de Caroline de Haas [#LeVioletUnCrime : retirez l'article 2 !](#) (plus de 190000 signataires), de Madeline da Silva VIOL d'enfant : [Changeons la loi car un enfant n'est jamais consentant](#) (plus de 580000 signataires), celle d'AIVI [Inceste, pédocriminalité : Aucun consentement !](#) (plus de 25000 signataires), celle de Séverine Meyer [Pédophilie/Délai de prescription : donnons le temps aux victimes d'obtenir justice !](#) (plus de 190000 signataires), les appels et les tribunes de collectifs d'associations avec #MoiAussiAmnésie, #NousToutes,
- participé à la campagne #NousToutes et à la manifestation du 24 novembre 2018
- fait de nombreuses propositions, écrit de nombreux articles, tribunes, été auditionné à plusieurs reprises, et répondu à de nombreuses interviews
- fait une [ENQUÊTE réalisée par IPSOS auprès des français](#)
- MANIFESTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES CRIMES SEXUELS co-signé par 28 associations : <https://manifestecontreimpunite.blogspot.fr> avec sa pétition et ses plus de 66 000 signataires : <https://www.mesopinions.com/petition/justice/stop-mpunite-crimes-sexuels/35266>

- MANIFESTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AU ENFANTS co-signé par 26 associations : <http://manifestestopvfe.blogspot.fr> avec sa pétition et ses plus de 47 500 signataires : <https://www.mesopinions.com/petition/politique/manifeste-stop-aux-violences-aux-enfants/28367>
- MANIFESTE POUR L'IMPRESCRIPTIBILITÉ DES CRIMES SEXUELS co-signé par 24 associations et plus de 36 700 signataires : Manifeste <http://manifesteimprescriptibilite.blogspot.fr/> Pétition <http://www.mesopinions.com/petition/justice/imprescriptibilite-crimes-sexuels/25896>
- Droit d'être soignées et protégées pour toutes les victimes de violences sexuelles ! Avec plus de 22 400 signatures <http://www.mesopinions.com/petition/sante/droit-etre-soignees-protegees-toutes-victimes/14001>
- STOP aux violences sexuelles dans les transports en commun ! Avec plus de 32 600 signatures <http://www.mesopinions.com/petition/droits-homme/stop-aux-violences-sexuelles-transports-commun/12152>
- STOP aux menaces et aux appels au meurtre et au viol de femmes sur les réseaux sociaux ! Avec près de 30 000 signatures : <http://www.mesopinions.com/petition/medias/stop-aux-menaces-aux-appels-meurtre/15862>
- STOP aux châtiments corporels ! Pour qu'une loi interdise explicitement toutes les violences éducatives envers les enfants ! avec près de 800 signatures <http://www.mesopinions.com/petition/enfants/stop-aux-chatiments-corporels-qu-loi/14246>
- PÉTITION Acquittement scandaleux de 7 jeunes accusés de viol collectif sur une ado de 14 ans. Mobilisons-nous pour que le Parquet fasse appel du verdict ! avec ses 50 500 signataires qui nous a permis d'obtenir que le Parquet fasse appel de la décision : <https://www.mesopinions.com/petition/justice/acquittement-scandaleux-7-jeunes-accuses-viol/29114>
- PÉTITION Norah doit être protégée, livrée par la justice à un père dangereux qui l'a violée à 7 ans, elle est toujours en très grand danger 19 ans après. Avec ses 16 400 signataires : <https://www.mesopinions.com/petition/justice/norah-etre-protegee-livree-justice-pere/34426>

Et nous avons soutenu bien d'autres manifestes et pétitions tout au long de l'année.

VI - PARUTIONS :

En 2018 parution d'une nouvelle édition du Livre noir des violences sexuelles de la Dre Salmona (2ème édition) en mars chez Dunod
plusieurs articles de la Dre Muriel Salmona sont parus dans des livres collectifs et dans des revues :

- Amnésie traumatique Salmona M. L'amnésie traumatique : un mécanisme dissociatif pour survivre, Dunod, 2018 ; in Victimologie, évaluation, traitement, résilience, sous la direction de Roland Coutanceau et Claire Damiani, Dunod, 2018: pp 71-85
- L'emprise ou la dissociation traumatique à l'œuvre. dans la revue Soins et Psychiatrie Vol 39 - N° 315 P. 20-24 - mars 2018
- LUTTER CONTRE LES VIOLENCES protéger les victimes et leur offrir des soins adaptés dans le numéro 579 de la revue Gestions Hospitalières d'octobre 2018 Dossier Violences
- « Angélique, Alicia...notre justice donne un permis de violer les enfants » paru dans le Huffington post

En 2019

une édition dans la collection Que sais-je aux PUF est prévue début du deuxième trimestre

et la parution d'un nouvel ouvrage de la Dre Salmona sur les violences est prévue également chez Dunod début 2020, ainsi que des participations à plusieurs livres collectifs qui paraîtront chez Eres et d'autres éditeurs, et également des articles dans des revues dont Soins et Psychiatrie en mars (L'emprise ou la dissociation traumatique à l'œuvre).

VII - SITE ET BLOGS :

- le site memoiretraumatique.org a reçu en 2018, 440 000 visites, avec désormais plus de 1200 visites par jour ;
- le site stopaudeni.com avec les campagnes STOP AU DENI, la synthèse et le rapport d'enquête Impact des violences de l'enfance à l'âge adulte, de nombreux articles et témoignages, a reçu en 2018 50 000 visites ;
- le blog stopauxviolences.blogstop.com reçoit plus de 20 000 visites par mois ;
- un [blog médiapart](#) ;
- deux autres blogs <http://lelivrenoirdesviolencessexuelles.wordpress.com> et <http://colloqueviolencesetsoins.wordpress.com> avec de nombreux articles ; chiffres, informations et témoignages,

- une présence importantes sur les réseaux sociaux avec des pages [facebook](#) (avec plus de 11000 abonnés) et [twitter](#) (> 9500 abonnés) très actives

VIII - EXPERTISE : avec une activité importante d'expertise en psychotraumatologie par téléphone, internet, entretiens, témoignages en cour d'assises, auditions parlementaires et gouvernementales qui a bénéficié à de nombreux professionnels et associations en France et à l'étranger (Belgique et Suisse).

IX - BROCHURES ET AFFICHES : l'association a déjà diffusé, distribué et envoyé gratuitement depuis 2008 au total plus de 225 500 brochures, plaquettes et affiches :

- 115 000 plaquettes d'information médicale sur les violences en partenariat avec la délégation régionale des droits des femmes et à l'égalité d'Ile de France, ;
- 42 500 brochures pour les mineurs en partenariat avec l'association le Monde à Travers un Regard, en 2013 ;
- 40 000 brochures d'information sur les violences et leurs conséquences pour les jeunes en partenariat avec l'association Sortir du Silence ont été imprimées,
- une brochure pour les adolescentes et les jeunes femmes en partenariat avec le conseil général du 93 et l'observatoire des violences envers les femmes du 93,
- une affiche d'information sur les conséquences des violences sur la santé (toutes téléchargeables sur le site)
- et une brochure de sensibilisation pour les plus petits avec une fiche pour les professionnel.le.s est en cours d'élaboration avec le soutien de la Région Ile de France.

X - PARTENARIAT : avec le partenariat et la collaboration pour de nombreux projets et actions avec la Belgique, la Suisse, le Canada, les USA, la RDC, le Japon, de très nombreuses associations et structures en particulier : l'UNICEF, l'OMS, la MIPROF, le HCEf/h, Sciences Po, les DRDFE et DDDFE, les CIDFF, la Mairie de Paris, l'ENM, la PJJ, le ministère de l'Intérieur, le CNDA, l'EHESS, l'INSERM, l'APPA, Famille et Thérapie, le Collectif féministe contre le cyber-harcèlement, l'AFFA, MoiAussiAmnésie, Osez le féminisme, le CNDF, le GAMS, Les Effronté.e.s, FEMEN, Sortir du Silence, Femmes-Solidaires, FDFA, AIR, Life of Paris, WoW, Zero Impunity, La Parole Libérée, Les oubliés de Loyada, Regards de Femmes, Questions d'égalité, Prendre le Droit, l'Observatoire des violences envers les femmes du 93, Le Monde à Travers un Regard, La Fondation pour l'Enfance, La Fondation des Femmes, Le centre Hubertine Auclert, Amnesty International, le mouvement du nid, le CFCV, REPPEA, l'AFAR, l'IRTP, FMCAction,

ABOLITION 2012, Du Côté Des Femmes 31, Réseau « Encore féministes ! », la Maison des Femmes, le barreau de Paris,, le centre Marmottan, l'Amicale du Nid, Le lobby européen des Femmes, Solidarité Femmes,, le MFPP, SOS inceste pour revivre, Ni Putes, Ni Soumises, Planing Familial, Entraide, Zéromacho, Association Les Filles, Espace Simone de Beauvoir, SOS Sexisme, l'APACS, Femmes en résistance, les amiEs de Femmes en Résistance, Institut Montaigne de Bordeaux, CASPERTT à Bordeaux.Tremplin 94 SOS Femmes, Le relais de Sénart, Le cercle Condorcet, Le groupe Louise Michel,, SOS-Femmes, l'ANPRV, l'OVEO, l'AVPE, association des gynécologues du 78, Association Couleur d'Enfants, Association Louis Chatin, Association Neptune, Le colosse aux pieds d'argile, Aux captifs la libération, Libres Terre des Femmes, CNRS, Faculté de médecine de Lyon, ESPE, et avec les délégations aux droits des femmes et à l'Egalité de nombreux départements, les mairies de Bourg la Reine, Clamart, d'Ivry, Puteaux et de Saint-Ouen, Elbeuf, Nantes, Clermont Ferrand, les universités de Créteil, Pontoise, Nanterre, Paris 5, Paris 7, Paris 8, Lyon, Nantes, Lille, etc. Et un partenariat avec des associations en Europe, particulièrement en Belgique, Suisse, en Allemagne, en Hongrie, au Canada, en Afrique, au Moyen-Orient et même au Japon et aux Philippines.

ZeroImpunity

Nous remercions pour leur soutien, leurs subventions, leurs dons, leurs aides et leurs partenariats les délégations départementales et régionales aux droits des femmes et à l'égalité, les CIDFF, les associations amies, la région Ile de France, le conseil général du 91, du 93 et l'observatoire des violences envers les femmes du 93, le ministère le secrétariat des Droits des Femmes, la MIPROF.

Une année 2019 très riche en projets avec une grande enquête et un colloque pour fêter les 10 ans de notre association en octobre

- Avec de nombreuses interventions, auditions, conférences, formations et commissions qui sont déjà prévues en France, en Belgique et en Suisse tout au long de l'année. Et nous continuons la campagne STOP AU DENI avec une grande enquête après #MeToo, et des actions pour améliorer la protection et le soin des victimes de violences et plus spécifiquement cette année concernant les personnes les plus vulnérables. De nombreuses formations sont prévues à l'ENM pour les magistrats, l'EN auprès des

professionnels de l'Education Nationale , l'ASE, la PJJ, avec la MIPROF pour les référents violences des urgences hospitalières, des formateurs-trices, la délégations droits des femmes et les préfetures,, etc. À voir sur le blog

- Des actions sur la région Ile de France et sur la région Hauts de France de formation des professionnels, particulièrement de l'EN, et de la protection de l'enfance sur le dépistage et la prise en charge des enfants victimes de violences avec l'élaboration de nombreux outils pratiques
- La parution d'un nouvel ouvrage sur le Harcèlement sexuel de Muriel Salmona au PUF collection Que sais-je prévu au deuxième trimestre, la participation à plusieurs ouvrages collectifs dont La publication des textes du colloque "Les paradoxes de l'oubli" organisé par le centre Primo Levi le 7 février 2019 aux éditions Erès sous le nom EXIL ET VIOLENCE POLITIQUE, LES PARADOXES DE L'OUBLI, sous la direction de Helena D'Elia et Nathalie Dollez, avec le texte de mon intervention sur la mémoire traumatique, de nombreux articles dans des revues, et un nouveau livre qui paraîtra chez Dunod début 2020.
- De nombreuses autres actions et manifestations militantes pour cette nouvelle année 2019 que nous vous souhaitons la plus riche en avancées possible dans les domaines de l'égalité de droits et de lutte contre les violences.
- Et la préparation de notre quatrième colloque à l'occasion du 10ème anniversaire de notre association en octobre, save the date les 10 et 11 octobre 2019 avec le soutien de la mairie de Bourg la Reine.

Pour le bureau de l'association
Dre Muriel Salmona, présidente
de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie
drmsalmona@gmail.com
memoiretraumatique@gmail.com